

NORME INTERNATIONALE

ISO
1575

Troisième édition
1987-10-01



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Thé — Détermination des cendres totales

Tea — Determination of total ash

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Numéro de référence
ISO 1575: 1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1575 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 1575 : 1980), dont elle constitue une révision mineure.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Thé — Détermination des cendres totales

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination des cendres totales du thé.

2 Références

ISO 1572, *Thé — Préparation d'un échantillon broyé de teneur en matière sèche connue.*

ISO 1576, *Thé — Détermination des cendres solubles et des cendres insolubles dans l'eau.*

ISO 1577, *Thé — Détermination des cendres insolubles dans l'acide.*

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

cendres totales : Résidu obtenu après incinération à 525 ± 25 °C dans les conditions spécifiées dans la présente Norme internationale.

4 Principe

Destruction des matières organiques par chauffage à 525 ± 25 °C jusqu'à masse constante.

5 Appareillage

Matériel courant de laboratoire, et notamment :

5.1 Capsule, de 50 à 100 ml de capacité, en platine, en porcelaine ou en tout autre matériau inaltérable dans les conditions de l'essai.

NOTE — On considère que des capsules en silice ne sont pas appropriées pour cet essai.

5.2 Four, réglable à 525 ± 25 °C.

5.3 Bain d'eau bouillante.

5.4 Plaque chauffante.

5.5 Dessiccateur, garni d'un agent déshydratant efficace.

5.6 Balance analytique.

6 Échantillon

Utiliser un échantillon broyé dont la teneur en matière sèche est connue, préparé comme spécifié dans l'ISO 1572.

7 Mode opératoire

7.1 Préparation de la capsule

Introduire la capsule (5.1) dans le four (5.2) réglé à 525 ± 25 °C et l'y laisser durant 1 h. Laisser refroidir dans le dessiccateur (5.5). Après refroidissement, peser à 0,001 g près.

7.2 Prise d'essai

Peser, à 0,001 g près, dans la capsule préparée (7.1), environ 5 g de l'échantillon broyé. (Voir l'ISO 1572.)

7.3 Détermination

7.3.1 Chauffer la prise d'essai, dans la capsule, à une température voisine de 100 °C jusqu'à élimination de l'eau. Introduire la capsule dans le four (5.2) réglé à 525 ± 25 °C et l'y laisser jusqu'à ce que les cendres soient visiblement exemptes de particules charbonneuses (une période d'au moins 2 h est généralement nécessaire). Laisser refroidir, puis humecter les cendres avec de l'eau distillée, sécher sur le bain d'eau bouillante (5.3) puis sur la plaque chauffante (5.4). Remettre la capsule dans le four et l'y laisser séjourner 60 min, laisser refroidir dans le dessiccateur et peser. Chauffer à nouveau dans le four durant 30 min, laisser refroidir et peser; recommencer ces opérations, si nécessaire, jusqu'à ce que la différence entre deux pesées successives ne dépasse pas 0,001 g.

7.3.2 Conserver les cendres totales pour la détermination éventuelle des cendres solubles dans l'eau et des cendres insolubles dans l'eau (voir l'ISO 1576) ou des cendres insolubles dans l'acide (voir l'ISO 1577).